L'Autorité de la concurrence autorise le rachat du journal Le Monde par MM. Pierre Bergé, Xavier Niel et Matthieu Pigasse

Publié le 30 septembre 2010

L'Autorité de la concurrence vient de rendre une décision par laquelle elle autorise la prise de contrôle par MM. Pierre Bergé, Xavier Niel et Matthieu Pigasse du groupe Le Monde qui, outre la diffusion du journal Le Monde et de ses suppléments, publie plusieurs magazines (Télérama, Courrier International, Le Monde Diplomatique, La Vie, …) et édite des sites Internet dans le prolongement de ces titres de presse.

La société créée par MM. Bergé, Niel et Pigasse prendra, à l'issue d'une augmentation de capital, le contrôle de la société Le Monde SA, les actionnaires internes (société des rédacteurs du Monde, …) gardant indirectement une minorité de blocage sur certaines décisions, l'indépendance éditoriale des titres du groupe étant par ailleurs garantie.

Les acquéreurs n'ayant, en matière de presse, que des intérêts limités dans la presse magazine (le magazine Têtu pour Pierre Bergé et Les Inrockuptibles pour Matthieu Pigasse) et l'exploitation de sites Internet, l'Autorité a considéré que l'opération ne posait aucun problème de concurrence.

relative à la prise de contrôle conjoint de la société Le Monde SA par MM. Pierre Bergé, Xavier Niel et Matthieu Pigasse

Accéder au texte intégral

Contact(s)

Virginie Guin
Directrice de la communication
01 55 04 02 62
Contacter par mail